

Le CEO de Tonner Drones restructure sa dette

Schiltigheim, le 5 Novembre 2024, 8h15, Tonner Drones ('la Société') a le plaisir d'annoncer que M. D.M. van den Ouden, PDG et président du conseil d'administration, s'engage davantage envers l'entreprise.

Le CEO van den Ouden détient actuellement quatre produits de dette, à savoir un prêt d'actionnaire, un contrat de fiducie et un financement relais. Afin de parvenir à une structure de dette claire, Van den Ouden annulera trois de ces produits de dette afin de souscrire à une nouvelle obligation subordonnée. Van den Ouden détiendra la totalité de l'obligation, et la taille des obligations sera d'environ 2,75 millions d'euros. Cette nouvelle obligation aura un taux d'intérêt annuel de 3% et une échéance au 31-12-2027. Cette étape pourrait contribuer à inciter encore plus de nouveaux investisseurs à rejoindre Tonner Drones.

Cette mesure est une prochaine étape pour aider la société à réussir. Auparavant, van den Ouden avait décidé de renoncer à ses frais de gestion pour 2025.

La société a une dette financière d'environ 4,5 M€. Le taux d'intérêt moyen annuel est de 3,35%. Van den Ouden détient environ 70% de la dette financière de la société.

L'émission de la nouvelle obligation sera attendue dans les prochaines semaines et tous les détails de l'obligation seront divulgués sur le site Web de la société.

« Je suis heureux de pouvoir contribuer à la reconstruction de l'entreprise et je continuerai à le faire », a déclaré Diede van den Ouden, CEO. « Je constate que l'entreprise regagne la confiance des marchés financiers et des partenaires. Il est de mon devoir de permettre à Tonner Drones de réussir, c'est pourquoi je suis prêt à offrir à l'entreprise des conditions favorables sur mes dettes aussi longtemps que je serai étroitement impliqué dans l'entreprise. »

Fin du communiqué de presse

À propos de Tonner Drones : *Tonner Drones développe des technologies pour le secteur de la logistique. Tonner Drones détient des participations importantes dans certains fabricants de drones français prometteurs. La stratégie de Tonner Drones consiste à tirer parti de ses participations dans ces entreprises par le biais d'une gestion active des actifs. Des revenus supplémentaires peuvent être générés par les redevances sur les brevets détenus par Tonner Drones. Tonner Drones n'envisage pas de posséder une usine ; cependant, elle est déterminée à conserver la R&D pour ses produits et systèmes en France.*

En cas de doute, le texte anglais du communiqué fera foi.

Les actions de Tonner Drones sont cotées sur Euronext Growth Paris (code ISIN : FR001400H2X4).

Plus d'informations sur www.tonnerdrones.com: / contact@tonnerdrones.com

Communication financière
investors@tonnerdrones.com

Avertissement

Concernant les mérites de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de la part de Tonner Drones (ou de toute autre personne) concernant la valeur actuelle ou future des activités de TonnerDrones, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de TonnerDrones.

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives fondées sur les convictions et les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ces déclarations prospectives peuvent inclure des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent, des déclarations concernant des plans, des objectifs, des intentions et/ou des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations et des services futurs et le développement de produits, ainsi que des déclarations concernant des performances ou des événements. Ces déclarations sont généralement identifiées par les termes "s'attendre à", "anticiper", "croire", "avoir l'intention de", "estimer", "planifier", "projeter", "pouvoir", "devoir" ou la forme négative de ces expressions et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne garantissent pas les performances futures et sont soumises à des risques inhérents, des incertitudes et des hypothèses concernant TonnerDrones et ses filiales et investissements, les tendances de leurs activités, les dépenses d'investissement et les acquisitions futures, les développements relatifs aux passifs éventuels, les changements dans les conditions économiques mondiales ou les principaux marchés de TonnerDrones, les conditions concurrentielles du marché et les facteurs réglementaires. La réalisation de ces événements est incertaine ; leur issue pourrait s'avérer différente de celle envisagée aujourd'hui, ce qui est susceptible d'affecter de manière significative les résultats escomptés. Les résultats réels peuvent différer matériellement de ceux anticipés ou sous-entendus dans ces

déclarations prospectives. Toute déclaration prospective contenue dans le présent communiqué de presse est faite à la date du présent communiqué de presse. Sauf si la loi applicable l'exige, TonnerDrones ne s'engage pas à réviser ou à mettre à jour les déclarations prévisionnelles en tenant compte de nouvelles informations ou d'événements futurs.